



médaille des justes

La médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs pendant l'occupation nazie au péril de leur vie.

Le mercredi 10 mai, M. Hurtiger, Conseiller-Général, a organisé au Centre Administratif de Gien, une émouvante cérémonie. En présence de M. André Viau, Préfet de la Région Centre et du Loiret, Mme Dina Sorek, Ministre Conseiller à l'Information près l'Ambassade d'Israël en France, a remis à titre posthume, la médaille des Justes parmi les Nations, à Mme Hélène Bedu représentée par son fils Raymond Bedu qui réside à Saint-Martin.

M. Jean-Charles Levyne, Délégué pour le Comité Yad Vashem, nous a permis de publier le discours qu'il a tenu lors de cette émouvante cérémonie. Mme Graber a pu retrouver quelques personnes de Saint-Martin qu'elle n'avait pas rencontrées depuis ces tristes années.

En cette fin de matinée, nous sommes rassemblés pour rendre hommage, à titre posthume, à une femme d'exception, Hélène Bedu, soixante deux ans après les terribles épreuves de la Shoah.

Hélène Bedu aurait-elle souhaité tant d'honneur, tant de solennité ? Nous ne le pensons pas. Son action, elle l'aurait trouvée normale. Le Comité pour Yad Vashem de Jérusalem en a décidé autrement.

L'Etat d'Israël, représenté ici par Mme le Ministre Dina Sorek, remettra à son fils et ayant droit, Raymond Bedu, la plus haute distinction civile décernée à des personnes non juives ayant sauvé, au péril de leur propre vie, des Juifs pourchassés par la milice française et par les troupes d'occupation nazie.

Oui, Hélène Bedu, avec son audace, son sens de l'humanité, son courage, a permis de sauver au péril de sa vie, de la déportation et des camps de la mort une petite fille Juive, Elise Graber dite "Lili". Elle est ici, elle témoigne sa reconnaissance et exprime ses remerciements pour tous les bienfaits qu'elle a reçus.

Hélène Bedu a accueilli dans sa petite ferme du Hameau du Verger à Saint-Martin-sur-Ocre, une petite fille Juive handicapée, marchant avec des béquilles. Elle lui offre une vie chaleureuse, sécurisée, mais simple parce qu'elle l'est aussi ; elle est seule pour élever son fils Raymond. Son époux est prisonnier de guerre. Elle a peu de moyens et

ne perçoit aucune compensation financière. Pourtant, Hélène ne s'est jamais plainte et a fait face seule à la situation. Sa conduite est héroïque.

Nous souhaitons associer à cet hommage les nombreux habitants représentés par son premier adjoint de Saint-Martin-sur-Ocre, qui savaient que Lili était Juive et qui ont su rester discrets et solidaires.

Sans le savoir, Hélène Bedu faisait partie de ces Justes, soldats de l'ombre, FFI, maquisards, civils, policiers, prêtres, pasteurs, fonctionnaires, notables, militaires, diplomates, héros de toutes catégories sociales et de toutes confessions, tous animés d'une même foi, d'un même idéal : sauver des êtres humains du joug de l'occupant nazi.

Justes : ils sont 22.000 de toutes nationalités dans le monde. En France, 2.650 Justes ont été reconnus.

Oui, 76.000 Juifs, dont plus de 11.000 enfants ont été déportés de France ; seuls 2.500 sont revenus, parmi lesquels aucun enfant.

Si comprendre la haine nazie est impossible, la connaître est nécessaire parce que ce qui est arrivé peut recommencer, les consciences peuvent à nouveau être déviées et obscurcies, les nôtres aussi.

Hélène Bedu n'était pas prédestinée à devenir une héroïne du peuple d'Israël. Elle le fut, c'est sa gloire et notre fierté.

Je citerai, pour terminer, des paroles d'un grand poète de la Résistance, Paul Eluard : "Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons...".